

House of Commons

Room 649D Centre Block
Ottawa, ON K1A 0A6
Tel.: (613) 992-2919
Fax: (613) 995-0747

**Chambre des communes**

Piece 649D, Édifice du Centre
Ottawa (ON) K1A 0A6
Tel. : (613) 992-2919
Fax : (613) 995-0747

Timmins

202-60 Wilson Avenue
Timmins, ON P4N 2S7
Tel.: (705) 268-6464
Fax: (705) 268-6460

Charlie Angus

Member of Parliament for Timmins - James Bay
Député de Timmins - baie James

Kirkland Lake

103A-30 Second Street
Kirkland Lake, ON P2N 3H7
Tel.: (705) 567-2747
Fax: (705) 567-5232

Le 6 août 2024

Commissaire aux élections fédérales
30, rue Victoria
Gatineau (QC)
K1A 0M6

Madame la Commissaire Simard,

Le 31 juillet 2024, Pierre Poilievre, chef du Parti conservateur du Canada, a tenu un rassemblement à Kirkland Lake (Ontario). À la suite de cet événement, des centaines de comptes sur X (anciennement Twitter) ont prétendu avoir assisté à l'événement et être « encore sous le choc » de l'énergie de M. Poilievre.

Des centaines de ces comptes ont partagé le même message à propos de l'événement de M. Poilievre, à l'identique, avec très peu de variation. Les informations publiques sur ces comptes révèlent que la majorité ont été créés récemment et proviennent de régions extérieures à l'Ontario et au Canada, incluant des adresses indiquant des participants en Russie ou dans d'autres pays européens. De plus, plusieurs messages contiennent des erreurs fondamentales sur l'événement, affirmant par exemple que le temps était glacé alors qu'une vague de chaleur régnait dans la région. Lorsque ces incohérences ont été signalées en ligne, de nombreux comptes ont été supprimés ou ont effacé leurs publications.

Ce comportement suggère la création de faux comptes pour amplifier artificiellement le « succès » de l'événement de M. Poilievre. Cette pratique, souvent désignée sous les termes « ferme à clics » ou « ferme à trolls », vise à manipuler les algorithmes des réseaux sociaux pour diffuser de fausses informations ou augmenter l'engagement sans recourir à une publicité traditionnelle. Il est également connu que les tactiques de fermes à trolls font partie de campagnes plus larges visant à saper la responsabilité démocratique à travers diverses juridictions.

Les citoyennes et citoyens ont le droit de partager librement leurs opinions sur les événements politiques. Les partis politiques peuvent également investir dans la publicité pour faire passer leur message, à condition de respecter les règles de transparence prévues par la Loi électorale du Canada. Cependant, l'utilisation de fermes à trolls étrangères pour contourner ces règles soulève de sérieuses préoccupations quant à l'intégrité du processus démocratique canadien.

Comme vous le savez, l'intégrité des élections et l'exactitude des informations – y compris la façon dont les événements de la campagne sont suivis, reçus et vus par le public – sont essentielles pour maintenir la confiance des Canadiennes et Canadiens dans nos institutions démocratiques.

Ainsi, je vous demande d'enquêter sur cet incident lié à l'événement de M. Poilievre à Kirkland Lake pour vérifier que :

1. Le Parti conservateur du Canada, Pierre Poilievre, ou l'Association de la circonscription conservatrice locale n'ont pas rémunéré une tierce partie pour générer de la publicité après leur événement à Kirkland Lake.
2. Si une tierce partie a été engagée, qu'elle soit située au Canada et ait respecté toutes les réglementations sur la publicité des tierces parties conformément à la *Loi électorale du Canada*.
3. Si une tierce partie étrangère a volontairement entrepris de faire de la publicité mensongère pour l'événement de M. Poilievre, les mesures correctives appropriées doivent être mises en œuvre.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à cette question.

Meilleures salutations,



Charlie Angus,
Député, Timmins–Baie James
Porte-parole adjoint du NPD en matière d'Éthique



Lisa Marie Barron,
Députée, Nanaimo–Ladysmith
Porte-parole du NPD en matière de Réforme démocratique